

Le 27 février 2024

TRANSMISSION PAR COURRIEL

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Contribution du secteur de la pomme à l'autonomie alimentaire durable

Monsieur le Ministre,

En prévision du prochain budget du Québec, nous sollicitons votre appui pour que les crédits budgétaires nécessaires soient alloués à la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation du secteur de la pomme aux nouvelles réalités climatiques, économiques et technologiques. La pomme québécoise, un aliment iconique, de fierté nationale, a besoin de votre support afin de pleinement contribuer à l'autonomie alimentaire durable du Québec.

De manière concrète, Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) réitèrent leur demande formulée l'automne dernier pour un investissement de 30 M\$ sur 6 ans qui permettrait d'assurer une plus grande résilience aux changements climatiques sur plusieurs décennies et un développement de marché structuré, étant donné la nature pérenne de la production pomicole.

Notre organisation représente les 420 entreprises agricoles œuvrant en pomiculture à travers le territoire de la province, pour un total d'environ 4 665 hectares de vergers, engendrant plus de 66 M\$ de revenus à la ferme annuellement. Soulignons que la mise en marché ordonnée de notre production pomicole a permis l'an dernier d'offrir 650 000 pommes en dons au Club des petits déjeuners, une initiative des PPQ et de l'Association des emballeurs de pommes du Québec qui est en place depuis maintenant 20 ans. Ceci démontre concrètement que l'ensemble de la filière pomicole contribue au développement économique et social du Québec et de ses régions.

Rappelons que la Politique bioalimentaire en place relève du gouvernement dans son ensemble, et non seulement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Cette dite politique a pour ambition de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs envers les produits du Québec grâce au développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable. Pour contenter cette ambition, le gouvernement du Québec reconnaît qu'accroître les activités de production, ainsi que la présence des produits d'ici sur les marchés du Québec, tout en répondant aux attentes des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement, sont des défis importants pour notre secteur agricole. Tirer notre épingle du jeu est d'autant plus complexe dans un contexte commercial mondialisé, avec un secteur canadien de ventes au détail de plus en plus concentré. Malgré tout, nous souhaitons contribuer à une plus grande autonomie alimentaire durable de notre nation, mais force est de constater que les parts de marché de la pomme québécoise stagnent à environ 50 %, et ce, depuis plusieurs années.

La solution passe par l'innovation. Pour ce faire, nous visons l'aménagement à plus haute densité de nos vergers, facilitant l'adoption de techniques qui permettront d'être plus résilients aux risques accrus associés aux changements climatiques. Notre production sera alors mieux adaptée à la mécanisation des opérations et verra l'introduction de nouvelles variétés prisées par les consommateurs québécois. Cependant, les coûts d'investissement sont colossaux, chiffrés à 76 000 \$/ha pour le matériel et la main-d'œuvre. Il faut aussi savoir que les pomiculteurs québécois doivent attendre de 5 à 7 ans pour récolter un volume rentable, ce qui inclut le délai d'attente pour recevoir les jeunes arbres à planter (2 ans).

En 2023, le MAPAQ a mis fin à son soutien financier pour la modernisation des vergers de pommiers du Québec, mesure essentielle à notre avenir. De fait, le Québec accuse un retard important dans l'adaptation de ses vergers, les gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique offrant tous actuellement du financement en ce sens. Les programmes de financement dont bénéficient ces provinces assurent la pérennité des entreprises et la croissance de leur volume de production, menaçant ainsi davantage nos parts de marché au Québec.

La stratégie que nous proposons est visionnaire et à la hauteur de nos ambitions collectives en matière d'autonomie alimentaire durable et de santé de notre population en lien avec la saine alimentation. Plus que jamais, le vieux dicton « Une pomme par jour éloigne le médecin » prend tout son sens.

Notre demande intervient à un moment charnière, où le potentiel de la pomme québécoise représente une opportunité inouïe. Nous considérons que les cibles de la Politique bioalimentaire du Québec sont réalistement atteignables dans notre secteur, mais nous avons besoin d'un appui soutenu de votre gouvernement dès maintenant afin d'accélérer la mise en terre de nouvelles variétés de pommiers qui permettront à nos efforts de porter fruit.

Nous sommes disponibles pour une rencontre si vous souhaitez discuter plus amplement de notre proposition et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le président,



Éric Rochon

- c. c. Monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Madame Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor
M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie